

VAD Angers TSA 74116 77026 MELUN CEDEX Tél: 0 969 39 30 29 (Numéro non surtaxé)

M. LAURENT PASTEAU

18 SQUARE GABRIEL FAURE
.
91160 LONGJUMEAU

Le 10 janvier 2018

## Monsieur,

Afin de procéder au prélèvement de votre cotisation sur votre compte, il est indispensable que nous ayons en notre possession un relevé d'identité de compte (RIB ou RIP) actualisé et le mandat de prélèvement à jour.

Compte-tenu de cela, et pour que votre dossier soit complet, nous vous remercions de nous transmettre le plus rapidement possible :

- Le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous dument complété et signé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la Société,

Mandat de prélèvement SEPA En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) CARMA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de CARMA.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Assurances

Nom et Prénom du client :  N° de client :  Titulaire du compte à prélever (B)				
Votre nom		Nom	CARMA IARD	
Votre Adresse		Adresse	CP 8004	
Code postal Vi		Code postal Pays FRANCE	91008	Ville EVRY CEDEX
BIC	_	Paiement :	,	Répétitif ( ) Ponctuel
<u>Signature :</u>		Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.  Veuillez compléter tous les champs du mandat.		